

AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES Brasserie Parc des Sports et de l'amitié

Type de procédure : Procédure de mise en concurrence préalable à l'attribution d'une autorisation domaniale sur le domaine public en vue d'une exploitation économique.

Objet :

La Ville de Narbonne souhaite proposer une occupation du domaine public au sein du Parc des sports et de l'amitié situé 4 avenue Pierre de Coubertin à Narbonne.

Contexte :

La consultation porte sur la mise à disposition de :

- Local dans un bâtiment modulaire dédié à l'activité de brasserie

Cadre Juridique :

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par une convention d'occupation du domaine public délivrée à titre personnel.

Description de l'emplacement :

Il s'agit d'un bâtiment modulaire dédié à l'activité de brasserie qui ont une superficie totale d'environ 250m² et sont constitués de :

- Environ 100 m² d'espace dédié à la restauration
- Environ 25 m² d'espace dédié à la cuisine
- Environ 25 m² d'espaces dédiés au stockage et aux sanitaires
- Environ 100 m² de terrasse extérieure

L'appel à candidature est ouvert à tous.

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée.

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat sera écarté.

Le local mis à disposition est vide de tout matériel d'exploitation comme les tables, les chaises, les parasols, les équipements de la cuisine et du bar, la vaisselle, le mobilier de rangement.

La redevance sera de 1608 euros par mois.

La brasserie devra :

- Etre titulaire d'une licence petite restauration

- être ouvert au public aux horaires laissés à la discrétion de l'exploitant sous réserve de respecter les créneaux d'ouverture au public du Parc des Sports et de l'Amitié
- à l'occasion de manifestations sportives ou à caractère exceptionnelles (manifestations festives organisées par la Ville de Narbonne par exemple) les horaires pourront être adaptés sous réserve d'une part de solliciter au préalable et en respectant un délai d'un mois avant la manifestation, l'accord de la Commune et d'autre part de respecter les dispositions réglementaires édictées par le préfet de l'Aude en matière de police des débits de boissons, des restaurants et autres établissements relevant du régime des débits de boissons, à caractère permanent et temporaire
- l'exploitant devra se conformer à la réglementation en vigueur en matière de publicité effectuée à l'intérieur des locaux relevant du domaine public
- l'exploitant devra proposer une offre complète de produits de type « restauration » mais aussi « petite restauration snack » comprenant des formules de repas chauds et froids en respectant l'esprit sportif du site.

Durée : 5 ans

Date du début d'exploitation : 29 janvier 2024

Dossier de candidature :

Merci de télécharger le dossier ci-joint, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- L'expérience et les références professionnelles dans la gestion d'un établissement similaire (40 points)
- Qualité du projet dans son ensemble et type de prestations proposées et proposition de carte des produits vendus (60 points)

A la clôture, la Commune se prononcera sur les candidatures.

L'exploitant retenu en sera informé par courrier et sera invité à signer l'autorisation d'occupation du domaine public.

Pour les candidats non retenus, un courrier leur sera adressé, aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.

Contenu de l'offre :

Le candidat joint, à l'appui de son offre :

- Un courrier de candidature motivé contenant les CV de la personne référente et d'autres membres de l'équipe
- Un Kbis de moins de 3 mois
- Les statuts de la société
- La licence nécessaire pour l'exploitation de l'établissement
- Les renseignements sur la comptabilité financière du candidat (CA sur les trois dernières années, bilan etc)
- Un compte d'exploitation prévisionnel proposé par le candidat
- Les deux formulaires de candidatures ci joints

L'attention du candidat est attirée sur la nécessité de détailler au maximum son projet.

Dépôt de la candidature :

Date de limite de retrait et de dépôt des dossiers : 2 décembre 2023

Date d'attribution : 20 janvier 2024

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne / Direction des affaires juridiques
Place de l'Hôtel de Ville CS 80823
11785 NARBONNE CEDEX**